



## REVUE DE PRESSE DU 08/02/2017

- 1- Le chiffre d'affaires dissimulé de transactions commerciales sans factures, mises au jour par les services de contrôle du ministère du Commerce, a atteint 59,29 milliards de dinars (mds DA) en 2016 contre 64,48 mds DA en 2015, en baisse de 8%, indique un bilan de ce ministère. Par répartition régionale, ce sont les régions de Batna et de Saida où a été constaté le plus grand nombre de cette catégorie d'infractions (plus de 13 mds DA chacune), suivies des régions de Ouargla (10,91 mds DA), d'Oran (6,7 mds DA), de Blida (4,4 mds DA), de Sétif (3,4 mds DA), d'Alger (3,2 mds DA), d'Annaba (2,6 mds DA) et de Bechar (1 milliard DA), selon le bilan présenté lors d'une rencontre entre le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, et les cadres du ministère du Commerce.
  
- 2- Le registre de commerce électronique sera mis en place durant le premier trimestre 2017, a indiqué mardi à Alger le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune. "On parle de faux registres de commerce, de registres scannés ou loués. Nous allons faire face à ces pratiques frauduleuses", a-t-il relevé lors d'une rencontre avec les cadres du ministère du Commerce, en annonçant la mise en place du registre de commerce électronique durant le premier trimestre de l'année en cours.
  
- 3- La facture d'importation des céréales (blé, maïs et orge) a baissé de plus de 21% en 2016 mais avec un recul moins important en termes de quantités, a appris l'APS auprès des Douanes. Le coût d'importation des céréales a chuté à 2,71 milliards de dollars (mds usd) en 2016 contre 3,43 mds usd en 2015, soit un recul de l'ordre de 720 millions de dollars (-21,02%). Quant aux quantités importées, elles ont connu une légère baisse en s'établissant à 13,22 millions de tonnes (Mt) contre 13,68 Mt, en diminution de seulement 3,3%, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (CNIS).
  
- 4- L'Algérie connaît une grande transformation économique et la France "doit miser" sur ce pays, a affirmé mardi Jean-Louis Guigou, haut fonctionnaire français et président de l'institut de prospective économique du monde méditerranéen (Ipemed). "L'Algérie est un très grand pays en transformation et la France doit miser sur ce pays. C'est une intime conviction", a insisté M. Guigou au cours d'un petit-déjeuner de la Méditerranée et de l'Afrique, organisé à Paris par l'institut qu'il dirige, le quotidien économique La Tribune et BpiFrance, une banque publique d'investissement.



- 5- La commission bilatérale algéro-tunisienne s'est réunie mardi à Alger sous la co-présidence du ministre de l'Energie Nouredine Bouterfa et de la ministre tunisienne de l'Energie, des mines et des énergies renouvelables Hala Chikh Rouhou. La réunion qui se tient périodiquement depuis plusieurs années a porté sur les moyens de renforcer la coopération énergétique entre les deux pays notamment en matière d'approvisionnement de la Tunisie en gaz de pétrole liquéfié.
  
- 6- Une nouvelle tarification de l'eau est en cours d'étude qui déterminera le barème en fonction de la catégorie des utilisateurs (opérateurs économiques, ménages...), a indiqué mardi le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali. Ce futur système de tarification, qui permettra de palier au gaspillage de l'eau qui a atteint des dimensions alarmantes, épargnera toutefois les ménages qui ne dépasseront pas une certaine quantité de consommation d'eau, a précisé le ministre sur les ondes de la radio nationale.
  
- 7- Le Ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaa Talaï, a annoncé mardi la mise en exploitation la semaine prochaine de la nouvelle ligne ferroviaire Arzew-Oran. Cette ligne reliant Arzew à Oran via El Mouhgoun sur une quarantaine de kilomètres, assurera deux navettes par jour, a-t-on appris à l'occasion de la visite de travail du ministre dans la wilaya d'Oran. Ce projet sera raccordé, plus tard, à Bethioua et Ayayda sur un tronçon de 5 km dans, a indiqué le Directeur général de l'Agence nationale des études et de suivi de réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), Azzeddine Fridi, lors de la présentation au ministre de projets ferroviaires en cours dans la wilaya d'Oran.
  
- 8- Vingt (20) personnes ont été tuées et 787 autres blessées dans 764 accidents de la circulation survenus du 29 janvier au 4 février, sur le territoire national, indique la Protection civile dans un communiqué rendu public mardi. La wilaya de Batna déplore le bilan le plus lourd avec 3 personnes décédées et 26 autres blessées, suite à 28 accidents de la route.



## **A lire : Près de 60 milliards DA de transactions commerciales sans factures en 2016**

Le chiffre d'affaires dissimulé de transactions commerciales sans factures, mises au jour par les services de contrôle du ministère du Commerce, a atteint 59,29 milliards de dinars (mds DA) en 2016 contre 64,48 mds DA en 2015, en baisse de 8%, indique un bilan de ce ministère.

Par répartition régionale, ce sont les régions de Batna et de Saida où a été constaté le plus grand nombre de cette catégorie d'infractions (plus de 13 mds DA chacune), suivies des régions de Ouargla (10,91 mds DA), d'Oran (6,7 mds DA), de Blida (4,4 mds DA), de Sétif (3,4 mds DA), d'Alger (3,2 mds DA), d'Annaba (2,6 mds DA) et de Bechar (1 milliard DA), selon le bilan présenté lors d'une rencontre entre le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, et les cadres du ministère du Commerce.

Sur l'année 2016, il a été enregistré 1,59 million d'interventions (+3% par rapport au nombre d'interventions en 2015) qui ont permis la constatation de 220.878 infractions (-1%), l'élaboration de près de 204.339 procès-verbaux (-1%) et la fermeture de 16.219 locaux commerciaux (+0,5%).

En outre, une marchandise d'une valeur de 5,2 mds DA a été saisie en 2016 alors qu'une autre marchandise de 20 mds DA a été bloquée aux frontières.

Par ailleurs, en janvier 2017, les agents de contrôle ont constaté des hausses de prix pour quelques produits alimentaires à prix réglementé à l'instar de la semoule.

De nombreux opérateurs économiques affichent des prix différents de ceux fixés par la réglementation pour les produits subventionnés, a observé M. Tebboune.

Relevant que ces opérateurs justifient leur démarche par la concurrence du marché parallèle, l'augmentation des taxes par la loi de finances 2017 ainsi que le prix de transport dans les zones éloignées, le ministre a considéré toutefois qu'il s'agissait de "pratiques de prix illicites".

Pour faire face à ce phénomène, le ministère s'est engagé à renforcer le contrôle au niveau des minoteries et des grossistes et à surveiller de manière accrue la traçabilité de blé dur et compte effectuer des contrôles de manière continue et inopinée au niveau de tous les dépôts, entrepôts et chambres froides pour vérifier et lutter contre toute détention de produits aux fins spéculatives.

**-FIN-**